

Bilan des activités 2010

Personne en charge : Sandrine Turkieltaub, coordinatrice de l'association jusqu'au 31 octobre 2010.

*

Axe 1 : Favoriser la mise en réseau des acteurs et experts et la mutualisation des connaissances

Axe 2 : Diffuser les connaissances et informations relatives aux MIE

Axe 3 : Fournir une expertise technique

Axe 4 : Développer l'autonomie de l'association

*

Axe 1 : Favoriser la mise en réseau des acteurs et experts et la mutualisation des connaissances

1) Elargir le réseau des membres

- Associations concernées par la prise en charge des MIE

Nous avons approché les associations suivantes afin de les inciter à s'impliquer dans le projet infoMIE : l'association Primo Levi, la Croix Rouge (via le LAO de Taverny, rencontre le 17 mai 2010), la Fondation des Apprentis d'Auteuil, l'ADMIE. L'association Primo Levi a adhéré à infoMIE en juin 2010. L'ADMIE a adhéré en juillet 2010. La Croix-Rouge a préféré dans un premier temps s'en tenir à une coopération informelle via la fourniture de contacts (notamment au Conseil général du Val d'Oise) et via la participation à notre rencontre thématique sur l'accès à l'éducation. Il en est allé de même avec la Fondation des Apprentis d'Auteuil. La Cimade a assisté à notre Assemblée générale annuelle afin d'en savoir plus sur nos activités. Nous avons contacté l'ADATE le 8 juin afin d'envisager une éventuelle rencontre et les inviter à notre rencontre thématique du 18 juin 2010 (voir ci-dessous).

L'association Thémis de Strasbourg nous a reçus le 12 octobre 2010. Le 26 janvier, nous sommes également revenus vers la FNASAT, qui nous a accueillis dans ses locaux, en présence d'Alexandre Le Clève, alors directeur d'Hors la Rue.

Nous sommes allés à la rencontre de l'association Jeunes errants (Seine et Marne) le 24 mars 2010, en vue de nouer des liens. Nous avons rencontré Amandine Bergère de l'association Va Savoirs et avons réfléchi à une éventuelle coopération, le 20 août 2010.

- *Personnes physiques sollicitées en raison de leur expertise*

Nous avons sollicité Philippe Fabry, psychologue et formateur à l'IRTS de Paris, qui s'est engagé à participer aux travaux du Comité de rédaction du site internet d'infoMIE et au Comité de pilotage d'une étude portant sur le recensement des pratiques professionnelles ; Marcel Jaeger, titulaire de la Chaire de Travail social et d'intervention sociale du Conservatoire national des arts et métiers, a adhéré à infoMIE et été élu au Conseil d'administration et au Bureau d'infoMIE, en raison de ses liens avec le public cible, les travailleurs sociaux. Nous avons établi des contacts réguliers avec Sophie Lavigne, éducatrice spécialisée employée par l'association AGE unité de vie de Noisy Le Sec et travaillant auprès des MIE depuis 7 ans et qui est intervenue lors de la rencontre thématique relative à l'accès à l'éducation. Par son truchement nous avons pu être reçue par l'équipe de l'unité de vie le 22 novembre 2010 afin de présenter infoMIE et d'écouter leurs attentes.

David Pioli, sociologue spécialisé dans les politiques publiques de l'enfance et chargé d'étude à l'Oned a adhéré à infoMIE à titre personnel, en juillet 2010.

Carole Sulli, avocate de l'antenne des mineurs du Barreau de Paris, spécialisée à la fois en droit des mineurs et droit des étrangers a adhéré à infoMIE.

Nous avons réalisé un entretien avec Simone Troller, experte en droits de l'enfant notamment migrants de l'association Human Rights Watch, suite à une conférence de presse sur les disparitions de MIE placés dans les foyers, enquête internationale pilotée par la Fondation Terre des Hommes (Genève, 29 janvier 2010).

- *Conseils généraux*

Suite aux lettres de sollicitation envoyées aux Conseils généraux fin 2009 et via des rencontres, nous avons pu approcher divers Conseils généraux.

Les Conseils généraux du Val de Marne et de la Vienne ont adhéré à infoMIE.

Le 23 juin 2010, nous avons reçu dans nos locaux Evelyne Clec'h, une représentante du Conseil général du Val d'Oise, afin d'en apprendre davantage sur leurs besoins de connaissances liées aux MIE et d'envisager les modalités de réponse qu'infoMIE pouvait proposer.

Nous avons eu plusieurs échanges avec la directrice Enfance et Famille du Conseil général de Seine Saint Denis, Françoise Simon, directement et via Marie Weinling, directrice de la Plateforme Enfants du Monde-Droits de l'homme (PEM) de l'association EMDH (actuellement Croix-Rouge).

Myriam El Khomri, alors adjointe au maire de Paris à la protection de l'enfance et la prévention spécialisée, nous a reçus avec Roland Biache, le 24 mars 2010.

Le Conseil général du Rhône a également répondu favorablement à nos sollicitations via la directrice Enfance et Famille Isabelle Dorliat, qui est en outre intervenue lors de notre rencontre thématique liée à l'accès à l'éducation des MIE de plus de 16 ans.

Nous avons également entamé des démarches auprès du réseau IDEAL, afin d'atteindre la plupart des Conseils généraux susceptibles ensuite soit d'adhérer soit simplement de répercuter l'existence de notre site internet auprès de leurs équipes éducatives en protection de l'enfance. Nos démarches ont abouti le 4 novembre 2010. IDEAL nous a reçue et exposé leur proposition de coopération, consistant à demander notre expertise bénévole et à co-organiser des événements relatifs à la prise en charge des MIE par les départements. Nous avons ensuite transmis le dossier à la nouvelle coordinatrice d'infoMIE, lors de sa prise de fonction en décembre 2010.

Outre les sollicitations individuelles, nous avons organisé une réunion d'information qui s'est tenue le 3 juin 2010, en vue de sensibiliser à nos actions et de susciter des adhésions. Y ont assisté : Sophie Dhenaux du CG du Val de Marne, Philippe Fabry de l'IRTS de Paris, Edouard De Bruce de l'antenne des mineurs du Barreau de Paris (représentant Dominique

Attias, responsable de l'Antenne des mineurs du Barreau de Paris), Marcel Jaeger du Cnam, Jean-François Martini du GISTI.

2) Consolider et animer le réseau des membres d'infoMIE

- Conseil d'administration 17 mars 2010

L'institution de nouveaux organes internes a été approuvée (Comité de pilotage d'une étude et comité d'orientation et de suivi). Un bilan des activités a été dressé (notamment alimentation du site), des règles régissant la production d'analyses juridiques ont été fixées afin d'encadrer cette activité subsidiaire, des propositions de colloques ont été faites par la coordinatrice (notamment autour de l'insertion professionnelle des MIE, des mineurs étrangers victimes de traite et d'exploitation). Il a été décidé d'organiser une rencontre thématique sur l'accès à l'éducation des MIE de plus de 16 ans dans un premier temps. Les règles entourant l'adhésion des personnes physiques ont été évoquées et il a été convenu de préparer un bulletin d'adhésion spécifique à cet effet.

- Conseil d'administration 11 mai 2010

Ce CA a été organisé afin de faire le bilan de la situation financière d'infoMIE (état des dépenses et budget prévisionnel 2010) et de proposer des pistes pour régler les difficultés de trésorerie. Les résultats des démarches entreprises dans ce sens sont exposés ci-dessous, dans le cadre de l'axe 3.

- Bureau 4 juin 2010

Cette réunion était dédiée à la présentation des demandes de financement éventuelles (fondations) et en cours (Mairie de Paris, Fondation de France) et à la préparation de l'Assemblée générale annuelle.

- Assemblée générale 1^{er} juillet 2010

Les associations DEI-France, FTDA, le GISTI, Hors la Rue, la Ligue de Droits de l'Homme, Solidarité Laïque impliquées dès 2009 ont confirmé leur intérêt pour infoMIE en acquittant de leur cotisation avant l'AG du 1^{er} juillet 2010. Nadine Lyon-Caen a renouvelé son soutien en adhérant. EMDH n'a pas pu régler sa cotisation en raison de la menace de liquidation judiciaire qui la concernait et qui a été confirmée par la suite.

Le rapport d'activité et le rapport financier 2009 ont été validés. Les demandes d'adhésion suivantes ont été validées : les associations ADMIE et Primo Levi ; les personnes physiques Marcel Jaeger, David Pioli et Carole Sulli. La volonté de transférer l'implication au sein du réseau européen SCEP, de DEI-France à infoMIE, a été confirmée, mais reportée à une date ultérieure, lorsque les ressources humaines d'infoMIE le lui permettraient.

La composition du CA et du Bureau a été fixée: aucun membre sortant exceptée la FTDR (absente) ; un nouveau membre a été élu: Marcel Jaeger, désigné référent du pôle travail social et études.

- Bureau 3 septembre 2010

Ont été adoptés l'avant-projet de règlement intérieur suite à quelques modifications et énonçant les caractéristiques du Comité de rédaction, des comités de pilotage ad hoc, les modalités d'adhésion à infoMIE détaillées, un projet de fiche pratique (outil pédagogique à destination des utilisateurs du site) portant sur le droit d'asile. La réunion du Comité de rédaction a été fixée ainsi que les personnes et organisations/ institutions à inviter. Un bilan a été dressé des prestataires contactés en vue de la refonte du site internet et des pistes à explorer pour améliorer le site internet (contenu et navigation).

3) Etablir des liens avec les institutions

- UEAT de Paris

Marc Charmain de l'UEAT du tribunal pour enfants de Paris nous a reçue le 12 mars 2010 et avons reçu deux éducatrices de ce service le 22 mars 2010, afin d'évoquer leurs attentes en termes de connaissances et leurs pratiques professionnelles.

- Juges des enfants

Une rencontre s'est tenue avec la première juge des enfants du tribunal pour enfants de Paris, Geneviève Lefèbre le 23 mars 2010. Cette dernière nous a assuré de son intérêt pour infoMIE notamment en tant que membre du COPIL de l'étude (recensement des pratiques professionnelles). Nous avons sollicité le président du tribunal, Hervé Hamon, ainsi que d'autres juges des enfants du même ressort, Annie Rochet et Marie-Jeanne Simonin. Ces dernières se sont montrées sensibles à nos actions et prêtes à participer, au cas où Geneviève Lefèbre ne serait pas disponible.

- Ministère de la Justice, Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Suite à nos démarches auprès de Damien Mulliez et Philippe-Pierre Cabourdin, de Cécile La Lumière, nous avons été mis en contact avec Delphine Bergère. Suite à un dessaisissement de dossier, c'est finalement Jacquemine Farge, chargée du dossier MIE au sein de la DPJJ, qui nous a reçu le 25 octobre 2010, afin d'évoquer les modalités de notre coopération. C'est vers un directeur régional de la PJJ que Madame Farge nous a orientés dans l'optique de participer au comité de rédaction d'InfoMIE. En effet, c'est à la DPJJ que le pilotage des actions relatives aux MIE a été confié, dans le sillage du rapport et préconisations de la sénatrice d'Isabelle Debré sur les MIE en France.

- Education Nationale

Nous avons échangé avec l'inspectrice de l'Education nationale, Catherine Klein, 29 mars 2010, afin d'obtenir son rapport sur la scolarisation des ENAF et de solliciter sa collaboration. Le rapport est demeuré confidentiel, mais Catherine Klein a manifesté son intérêt pour nos actions. Avec Nadine Croguennec-Galland du CASNAV de Paris, nous avons convenu d'organiser une réunion d'information dans les locaux du CASNAV, à la rentrée scolaire 2010. La DAIC nous a mise en relation avec Anne Rebeyrol (lutte contre les discriminations) de la DGESCO, qui nous a renvoyée vers René Macron de la direction des Ecoles. Ce dernier est intervenu lors de la rencontre thématique sur l'accès à l'éducation des MIE de plus de 16 ans.

- Observatoire national de l'enfance en danger (Oned)

L'Oned était présent lors de notre rencontre thématique sur l'accès à l'éducation des MIE de plus de 16 ans et la directrice générale de l'Oned, Marie-Paule Martin-Blachais, nous a assuré que l'Oned continuerait à suivre les travaux d'infoMIE.

- Observatoire Nationale de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES)

Nous avons sollicité l'ONPES pour faire connaître l'action d'infoMIE.

- Conseil régional d'Ile-de-France

Nous avons sollicité les directions de l'apprentissage et de la formation du Conseil régional de l'Ile-de-France (IDF) et avons finalement été mis en relation avec Alix Humbert, chargée de mission à la direction de l'apprentissage de la région Île-de-France.

4) Etablir des liens avec des chercheurs et experts de questions transversales

Nous avons impliqué dans le réseau d'infoMIE les personnes suivantes : Christophe Daadouch, juriste, formateur auprès des cadres du social et travailleurs sociaux, en janvier 2010 ; en avril 2010, Angéline Etiemble, sociologue auteur du 1^{er} rapport sur la prise en charge des MIE ; fin 2009-début 2010, Isabelle Fréchon Institut National d'Etudes Démographiques (INED) ; en avril 2010 Eva Lemaire, chercheuse en Science de l'éducation à l'Université d'Alberta au Canada, en janvier 2010 Laurent Ott, formateur à l'EFPP, auteur de recherches sur le travail d'éducateur de rue,

Daniel Senovilla, auteur d'une thèse sur la prise en charge des MIE dans divers pays de l'Union européenne.

En octobre 2010, nous avons contacté Serge Slama, maître de conférence en droit public, (spécialiste en droit des étrangers) à l'Université Evry-Val-d'Essonne, rattaché au Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux (CREDOF-Université Paris Ouest – Nanterre La Défense). Yann Favier, maître de conférences en droit privé à la faculté de droit de Chambéry (Université de Savoie), spécialisé en droit de la protection de l'enfance, a été approché en mai 2010. Il a indiqué son intérêt pour d'éventuels projets d'étude.

Nous avons pris contact avec Marie-Rose Moro, praticienne professeur de psychiatrie l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris-Descartes, chef de service (Maison des adolescents de hôpital Cochin, Maison de Solenne et l'hôpital Avicenne de Bobigny), chef de file de l'ethnopsychanalyse et de la psychiatrie transculturelle et auteure de recherches. Cette dernière nous a assuré de son soutien et de son souhait de participer à nos travaux en particulier à nos éventuels projets d'étude. Jonathan Levy, consultant en participation des enfants auprès d'EMDH-Droits de l'Homme (désormais Croix-Rouge) a aussi été approché et a participé à la réunion scientifique du 16 février 2010.

5) Partager les expériences relatives à la prise en charge des MIE

- Rencontre thématique sur l'accès à l'éducation des MIE de plus de 16 ans

Cette rencontre pluridisciplinaire et pluri-acteurs a été l'occasion de recenser les déclinaisons du droit à l'éducation des MIE de plus de 16 ans, pour lesquels l'obligation scolaire ne s'applique plus, à travers les dispositifs mis en place par l'Education Nationale et leur éventuelle évaluation, et de cerner les difficultés de certains MIE de plus de 16 ans à intégrer les dispositifs existants, pour en dégager les raisons et exposer les solutions apportés à ces obstacles, notamment en termes de partenariats et de diversification de l'offre de formation.

- Projet de rencontre thématique sur la protection des mineurs étrangers victimes de traite et d'exploitation

A la rentrée 2010, un projet de rencontre a été élaboré conjointement par la coordinatrice d'infoMIE et le directeur adjoint d'Hors la Rue, Olivier Peyroux, afin d'aboutir à la création d'outils partagés d'observation et d'intervention auprès des mineurs étrangers victimes de traite et d'exploitation. N'ayant pas pu aboutir avant le départ de la coordinatrice d'infoMIE, en novembre 2010, le dossier a été transmis à la nouvelle coordinatrice d'infoMIE afin qu'il soit enrichi et mis en œuvre en 2011. Un éventuel partenariat avec le Journal du Droit des Jeunes a été validé par les associations concernées.

Axe 2 : Diffuser les connaissances et informations relatives aux MIE

1) Veille juridique et veille des besoins des acteurs de la prise en charge des MIE

Ce volet de l'action repose sur une revue de presse et une consultation quotidienne des sites internet à la fois institutionnels, associatifs et universitaires (voir rapport d'activité 2009). Cette veille se nourrit par ailleurs des demandes de renseignements et de conseil juridique et s'appuie sur la participation à des colloques, conférences, séminaires tout au long de l'année.

2) Alimentation du site internet

A partir de la veille, un tri est opéré. Les informations pertinentes des membres ont été diffusées via le site (exemple : reprise des activités d'EMDH par la Croix-Rouge ; appel européen de FTDA, formations en droit des étrangers proposées par le GISTI), de même que les autres informations pertinentes non issues des membres et d'origine soit journalistique, soit associative, soit institutionnelle : les actualités pertinentes de la presse généraliste et spécialisée, l'actualité institutionnelle française (ex : rapport parlementaire 315 de la sénatrice Joëlle Garriaud Maylam sur le projet de loi autorisant la ratification des accords franco-roumains de 2007, rapport de la sénatrice Isabelle Debré sur la prise en charge des MIE en France) et internationale (étude sous l'égide du UNHCR sur les MIE afghans en Europe «Trees only move in the wind: A study of unaccompanied Afghan children in Europe»). Les formations et les colloques, conférences et séminaires ont été systématiquement annoncés à la fois en page d'accueil et dans la rubrique dédiée.

Par ailleurs, des modifications ont été réalisées sur le site internet, notamment : la modification de la dénomination de la rubrique juridique (finalement désignée par « Questions juridiques » et des titres des sous-rubriques et des documents (reformulation sous forme de questions à des fins pédagogiques); le remplacement de la rubrique «Institutions internationales» par «Droit international» et transfert de certains contenus vers la rubrique « Publications », pour les distinguer des rapports du droit en vigueur.

3) Refonte du site internet

S'agissant de la refonte du site internet, une recherche de prestataires a été engagée. Deux catégories de prestataires ont été approchées, outre l'auteur du site internet d'origine, Nicolas Leduc, par souci de transparence : ceux maîtrisant le CMS spip (logiciel avec lequel infoMIE a toujours fonctionné pour verser du contenu sur son site internet) et ceux ayant recours à des logiciels plus sophistiqués (parmi eux des prestataires familiers de Solidarité Laïque, Nicolas Bossière que nous avons rencontré le 5 octobre 2010). Après avoir pris conseil auprès de Marc Fromentin (webmestre du GISTI et connaisseur de spip), qui nous a mis en relation avec des prestataires spipiens, nous avons décidé de conserver cet outils en raison des coûts encourus et de la volonté de sauvegarder l'existant dans la mesure du possible. De fil en aiguille nous sommes entrés en contact avec Nathalie Couture d'alternat.net, avec laquelle nous avons longuement échangé au téléphone le 27 octobre 2010, sur les attentes d'infoMIE et les possibilités techniques réalisables selon un rapport qualité-prix avantageux.

4) La réactivation du Comité de rédaction

Le Comité de rédaction a été remis en place suite à la rentrée 2010 et une réunion, animée par la coordinatrice d'infoMIE, s'est tenue le 15 octobre 2010, en présence de membres d'infoMIE (GISTI, Hors la Rue, DEI-France, LDH, Conseil général du Val de Marne), de

l'éducatrice spécialisée Sophie Lavigne, d'une représentante de notre bailleur de fonds, Sophie Albert de la DAIC et d'autres partenaires institutionnels, Paulette Bensadon du Bureau de la Protection de l'enfance de la DGCS et Céline Bar, responsable MOE du Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique.

Ce nouveau comité de rédaction conçu comme un organe interne pluridisciplinaire et pluri-acteurs, a été chargé d'encadrer et d'orienter l'alimentation du site internet, en favorisant le partage d'expériences et de pratiques et la concertation entre intervenants des secteurs public et privé. Il a été convenu qu'il se réunirait au moins deux fois par an. Sa mission de supervision a été articulée autour des tâches suivantes :

- Vérifier la pertinence des informations mises en ligne (adéquation aux besoins)
- Concourir à la mise à jour des informations mises en ligne
- Proposer de nouveaux contenus
- Renforcer le caractère pédagogique et attractif du site internet d'infoMIE

La réunion du 15 octobre 2010 a permis de présenter et commenter le cahier des charges de la refonte du site internet d'infoMIE, de présenter les fiches pratiques qui devaient être mis en ligne sur le site afin d'améliorer son caractère pédagogique. Des suggestions sur la refonte ont été exposées par les participants.

5) La rubrique « Recueil d'expériences » du site internet d'infoMIE

L'alimentation de cette rubrique exige de mener une action de recensement des pratiques. Ce recensement a démarré auprès des associations membres d'infoMIE concernées, Hors la Rue, EMDH (désormais Croix-Rouge), France Terre d'Asile. Mais très vite nous avons compris que ce recensement ne pouvait pas être cantonné à ce terrain trop familier et conquis d'avance et qui par ailleurs ne nous renseignait que sur la phase de repérage et d'orientation, en amont de la prise en charge par les départements. Fort du constat de l'hétérogénéité des pratiques d'un département à l'autre (tant au niveau de la phase en amont, le dispositif dit Versini n'étant en vigueur qu'en région parisienne) qu'en aval (selon le nombre des MIE localement, la culture professionnelle locale), il a semblé essentiel d'élargir le recensement à d'autres départements hors de l'IDF, pour mieux cibler les besoins des professionnels sur le territoire français.

Une réunion dite scientifique a été organisée le 16 février 2010 afin d'exposer et d'enrichir, en présence des membres d'infoMIE, d'autres experts et de chercheurs, un projet de recensement des pratiques professionnelles liées à la prise en charge des MIE. Les objectifs exposés étaient les suivants : faire un état des lieux des pratiques sur plusieurs départements, faire un état des lieux des besoins des professionnels, principaux utilisateurs du site internet d'infoMIE, afin de bien cibler nos actions, mutualiser les connaissances, valoriser les savoir et savoir-faire des professionnels et concevoir des outils pédagogiques à mettre en ligne sur le site internet afin de favoriser le partage d'expériences entre professionnels. La méthodologie a fait l'objet de nombreux débats qui se sont conclus par une préconisation visant à délimiter le terrain de l'étude à six départements et par l'accord des participants de continuer à prodiguer leurs conseils dans le cadre d'un futur comité de pilotage.

Le recensement des pratiques s'appuie aussi sur les demandes de conseil juridique et de renseignements adressées infoMIE, mais cette base est trop parcellaire et biaisée pour en tirer des conclusions définitives, car les personnes qui nous contactent n'incarnent pas forcément les attentes de tous les professionnels en général.

La liste infoMIE-RIME évoquée ci-dessous devrait à terme permettre également de faire remonter les données du terrain.

6) Lettre d'information

Un modèle de lettre d'information a été adopté. Ce document permet aux membres (et aux personnes du réseau) de recevoir une synthèse des informations sur infoMIE (vie interne et

actions), sur les membres dans la mesure où elles concernent les MIE, sur l'actualité pertinente (française et internationale), les événements et écrits liés aux MIE.

7) Liste de diffusion infoMIE-RIME

L'animation et la gestion de la liste de diffusion et de discussion mise en place par le réseau RIME (Réseau pour l'Insertion des Mineurs et majeurs Etrangers), auparavant modérée par Sophie Lavigne, éducatrice spécialisée, nous a été confiée à partir de juin 2010. Cette liste dont le nombre d'inscrits n'a cessé d'augmenter a pris une réelle ampleur depuis notamment l'insertion du lien menant vers cette liste sur la page d'accueil du site internet d'infoMIE.

Cette liste devrait à terme contribuer à la mise en réseau de tous les intervenants de la prise en charge des MIE le souhaitant et de toutes les personnes intéressées par cette problématique afin de partager leurs expériences.

Axe 3 : Fournir un appui technique aux membres

Cet axe est tout aussi crucial que les précédents car en centralisant les demandes, il permet de filtrer les requêtes et ainsi d'alléger le charge de travail les membres d'infoMIE eu égard aux demandes décrites ci-dessous. Uniquement dans les cas où cela s'avère approprié, les demandeurs sont renvoyés vers les membres.

1) Conseil juridique

Les demandes de conseil juridiques ont émané de sources diverses : de particuliers, d'éducateurs spécialisés (Eure, IDF, Isère, etc...), de Conseils généraux (sur la législation relative à la détermination de l'état civil) et de mineurs étrangers.

2) Fourniture de renseignements

Journalistes (France 24, TF1, ASH), réalisateurs de films documentaires et de fiction (Cyprien Vial qui nous a consultée à plusieurs reprises pour obtenir des contacts et des informations sur la législation et les enjeux de l'accueil des MIE) ; particuliers ; éducateurs spécialisés en exercice ou étudiants ; directeurs de MECS (afin d'organiser une émission de radio, en présence d'Angéline Etiemble). Nous avons également reçu une requête émanant d'une inspectrice ASE, Valentine Juillard, cherchant à évaluer la pertinence de son projet de guide juridique et pratique à destination des travailleurs sociaux français et espagnols. De nombreux étudiants ont sollicité infoMIE, afin d'avoir accès à des établissements prenant en charge les MIE et des publications.

3) Production d'analyses juridiques

InfoMIE a produit deux analyses diffusées sur le site internet, l'une portant sur le retour des MIE roumains notamment (accords franco-roumains), l'autre sur le projet d'article relatif au séjour des jeunes majeurs isolés, eu égard à la carte de séjour salarié ou travailleur temporaire du projet de loi relatif à l'immigration, l'intégration et à la nationalité (article 19 du projet). C'est au sujet de cette analyse que la coordinatrice d'infoMIE a été auditionnée par le groupe socialiste du Sénat, le 23 novembre 2010.

Le think tank Terra Nova a sollicité infoMIE pour diffuser une analyse dans ses réseaux et la revue du Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales (CIEMI) a proposé à infoMIE de publier un article dans la revue Migrations Société. Le temps a

manqué pour produire des contributions originales répondant à ces demandes sans se contenter de répéter ce qui avait déjà été fait par infoMIE.

4) Interventions en public

InfoMIE a été approchée pour intervenir le 1^{er} avril 2010 à l'UNESCO, à l'occasion de la présentation de l'édition française du rapport de suivi sur l'éducation pour tous.

InfoMIE est intervenue le 17 juin 2010 lors d'une réunion publique sur le projet de loi relatif à l'immigration, l'intégration et à la nationalité, afin de présenter son analyse juridique relative au séjour des jeunes majeurs isolés.

infoMIE est intervenue le 4 octobre 2010, lors du colloque du CIEMI «Mineur isolé étranger: une nouvelle figure de l'altérité?».

InfoMIE s'est exprimée lors d'un forum sur les MIE «Les mineurs étrangers isolés: les constats, les structures de prise en charge» le 23 novembre 2010, organisé par l'IUT de l'Ecole de Service social de l'Université Paris-Descartes.

5) Représentation auprès de COPIL et autres réseaux

InfoMIE a participé au comité de pilotage d'une étude exploratoire sur la pauvreté juvénile lancée par la MIPES, afin de faire entendre les besoins spécifiques des MIE et de fournir des contacts au consultant chargé de mener l'étude, afin qu'il puisse avoir accès au terrain, en l'occurrence des MIE présents en région parisienne.

Cette étude était intégrée à un dispositif comparatif quantitatif et qualitatif interrégional (DROS PACA et MRIE Rhône-Alpes) et destinée à donner des éléments de compréhension du phénomène et à montrer le vécu des enfants. Le matériau récolté (entretiens enfants/parents, documents, échanges avec les associations) devait permettre de fournir une analyse transversale et de répondre aux questions posées par le COPIL.

InfoMIE a participé au COPIL d'un colloque portant sur l'enfermement des enfants migrants et coordonné par DEI-France. Enfin, infoMIE a représenté ses membres au sein du réseau REMI, le Réseau Euro-méditerranéen pour les Mineurs Isolés (REMI), composé de Conseils généraux et axé sur les partenariats avec les pays limitrophes du Sud de la France, l'Espagne et le Maroc, en vue de prévenir les migrations clandestines et de favoriser la réintégration des mineurs migrants dans leur pays d'origine.

6) Représentation auprès de réseaux européens

SCEP ou le Programme en faveur des Enfants Séparés en Europe a été créé en 1997 et a pour ambition d'améliorer la situation des enfants séparés (MIE) à travers le partage d'expériences, la recherche, l'analyse et la défense des intérêts et des droits de ces enfants aux niveaux national et régional. C'est une initiative conjointe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Alliance Save the Children.

Il a été convenu qu'infoMIE suivrait ses travaux en 2010 et prendrait la tête du réseau français (sous l'égide de DEI-France) fin 2011, si ses ressources humaines le lui permettaient alors. En effet, il a été jugé plus cohérent de confier cette responsabilité à d'infoMIE en raison de son expertise et de sa composition. Cette participation implique organiser des réunions à Paris deux à trois fois par an (avec les mêmes membres que ceux qui composent infoMIE), de contribuer à la lettre d'information biannuelle du réseau et de participer à la rencontre annuelle du réseau.

Axe 4 : Développer l'autonomie de l'association

1) Diversification des sources de financement

L'année 2010 a été marquée par la volonté de diversifier les sources de financement d'infoMIE afin d'une part, d'assurer la continuité des actions d'infoMIE et de les élargir et de remédier aux difficultés de trésorerie et d'autre part, de satisfaire les exigences de co-financement posées par tout bailleur.

Le 8 février, nous avons été reçues avec la présidente Françoise Dumont par Augustin Vicard, membre du cabinet de l'ancien haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la Jeunesse, Martin Hirsch. Nous avons choisi d'exposer notre projet d'étude.

Nous avons ensuite été reçus avec le trésorier Roland Biache par Myriam El Khomri, Kévin Révillon, conseiller technique et Hélène Grimault, directrice adjointe de la DASES, le 24 mars 2010. Nous avons souhaité soumettre une demande de financement par la suite, mais Kévin Révillon nous a informés que les fonds disponibles étaient épuisés.

Suite au remaniement du gouvernement, nous avons adressé un courrier de relance à Marc Daubresse, devenu ministre de la Jeunesse et des solidarités actives fin mars 2010, qui est resté sans réponse.

Nous avons sollicité la DGCS et avons été reçus le 6 avril 2010 par Catherine Briand et Olivier Chazy du Bureau de la protection de l'enfance et de l'adolescence. En dépit de l'intérêt porté à notre projet de recensement des pratiques professionnelles, nos interlocuteurs nous ont appris le lendemain, après un retour des responsables hiérarchiques, qu'infoMIE ne recevrait pas de financement en 2010.

Nous avons entrepris des démarches auprès de la Fondation de France, afin de savoir si nous étions éligibles au titre de l'appel à projets relevant du Programme Enfance 2010 « Accompagner les enfants et leurs familles en difficultés ». InfoMIE a été encouragée à présenter une demande de financement dans ce cadre et nous avons soumis notre projet de recensement des pratiques professionnelles d'accompagnement des MIE vers la majorité, le 31 août 2010. Nous avons appris le 20 septembre la pré-sélection du projet d'infoMIE, puis nous avons été auditionnés par la responsable du Programme Enfance, Anne Bouvier, le 5 novembre 2010. La Fondation de France a octroyé à infoMIE la totalité de la somme demandée, une subvention de 11500 euros destinée exclusivement au projet de recensement des pratiques qui sera mené au cours de l'année 2011.

Nous sommes entrés en contact avec Nathalie Leroux, responsable du Fonds Régional de Développement de la Vie Associative (FRDVA) et avons obtenu plusieurs entretiens téléphoniques, en mai, juin, juillet et septembre. InfoMIE a été estimée éligible et a envoyé son dossier de demande de financement le 31 octobre 2010. Le dossier infoMIE devait passer en commission en février 2010.

Le 4 mai 2010, infoMIE a assisté à la réunion d'information sur le Fonds européen d'intégration (FEI).

Le 12 mai, nous avons pris contact avec l'ACSE, qui nous a expliqué ne plus être en charge de l'intégration depuis le transfert de cette compétence à la DAIC. Nous avons par ailleurs demandé des renseignements sur les possibilités de financement des services déconcentrés de l'Etat relatifs à la prévention de la délinquance, mais cette piste s'est avérée infructueuse.

La fondation Good Planet a été approchée le 26 mars 2010, mais infoMIE s'est avérée inéligible car non directement responsable de la prise en charge de MIE. Nous avons contacté Nadine Morano le 7 avril 2010, mais notre courrier est resté sans réponse.

Le 12 mai 2010, nous sommes allée exposer nos actions devant Nathalie Martin-Ndiaye, attachée d'administration du Service de l'asile de l'ancien ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, mais notre demande n'a pas pu aboutir car les budgets avaient déjà été adoptés.

2) Ouverture du compte courant et gestion des cotisations sociales

Le compte courant d'infoMIE a été ouvert fin janvier 2010 auprès de l'Agence Economie Sociale et Institutionnels de la banque Banque Populaire Rives de Paris. InfoMIE a pu ainsi consolider son statut d'association autonome vis-à-vis du Comité PECO et effectuer les paiements afférents aux cotisations Urssaf et Pôle Emploi dès le 2^{ème} trimestre 2010. Par commodité de gestion, le Comité PECO a en effet avancé le salaire de la coordinatrice de janvier 2010 ainsi que les cotisations correspondantes.

3) Recrutement du nouveau coordinateur d'infoMIE

La coordinatrice d'infoMIE a notifié sa démission au Conseil d'administration d'infoMIE le 15 septembre 2010 et annoncé que son départ serait effectif le 31 octobre 2010, tout en s'engageant à assurer bénévolement la continuité de l'action jusqu'à l'arrivée de son ou sa remplaçante.

Suite à la diffusion du profil de poste, quatre candidates ont été retenues et reçues le 3 novembre 2010 par la présidente, le trésorier et la coordinatrice sortante d'infoMIE. C'est la candidature de Sophie Laurant qui été retenue.

*